

Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Auteur :	Destinataires :	- Direction Générale des Services
- Stéphane VALAT	Copies :	- Jane Sadran
		- Alexandre Péraud

Séance du 21/05/2026

Nombre de membre présents	15
Nombre de membres représentés	10

1. La CFVU a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés le procès-verbal de la CFVU du 23 avril 2026 ;
2. La CFVU a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés la convention entre l'université de Bordeaux et l'université Bordeaux Montaigne relative à la Licence mention Droit, parcours international franco-allemand en droit et la Licence mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) ;
3. La CFVU a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés le dossier d'habilitation du Diplôme Universitaire conception de formations numériques ;
4. La CFVU a été informée :
 - Du dispositif "repas à 1 euro" ;
 - De l'état d'avancement de la réduction ODF 2026 ;
 - De la note de cadrage MESRE (décembre 2025) sur l'intégration des TEDS dans la formation ;
 - Des dispositions du décret n° 2026-385 du 19 mai 2026 relatif aux modalités d'exonération des droits d'inscription des étudiants étrangers suivant une formation dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Pessac, le 21/05/2026

Le Président de l'université Bordeaux Montaigne,

Alexandre Péraud


